



URGENCE SALAIRE

Pendant que le gouvernement appelle à la sobriété et à la fin de l'abondance, les patrons et les actionnaires engrangent des millions sur tous les tableaux, aussi bien sur l'augmentation des prix à la consommation que sur la spéculation et sur la surexploitation du travail :

- LVMH + 23 % de profits,
- Kering + 34 %,
- Michelin + 7,7 %,
- Danone + 4 % à 1,6 milliard d'euros au 1^{er} semestre (+ 7,4 % de chiffre d'affaires à 13,3 milliards).

IL Y A URGENCE À AUGMENTER LES SALAIRES ET LES PENSIONS !

Alors que pendant ce temps l'inflation galopante est considérable : en 1 an sur l'alimentaire et le petit bazar, elle atteint désormais + 9,11 %, pour des millions de jeunes, de salariés, de chômeurs ou de retraités, qui ne parviennent tout simplement plus à vivre, à se nourrir ou à se déplacer. Le SMIC, lui, a augmenté de 5,6 % depuis le 1^{er} janvier 2022.

Combien d'entreprises ont réellement compensé cette perte de pouvoir d'achat pour toutes les travailleuses et travailleurs ? De plus, avec l'évolution du SMIC, beaucoup de salariés se retrouvent proches, voire rattrapés par le SMIC.

C'est pourquoi, nous devons revendiquer la remise en place de l'échelle mobile des salaires, qui a été supprimée par le gouvernement Mitterrand en 1982. En Belgique, l'échelle mobile des salaires continue de protéger les salariés contre l'inflation.

Après plus de 3 semaines de grève dans les raffineries, la pétrochimie, pour une juste répartition des richesses créées, la population a bien compris que sans une mobilisation massive, il ne sera pas possible de renverser ce système au service du capital.

Depuis le début, la CGT appelle à l'élargissement du mouvement à un maximum de secteurs de l'économie, de façon à obtenir des augmentations de salaires et leur indexation sur l'inflation pour l'ensemble des travailleurs.

À la suite de la mobilisation du 29 septembre, le 18 octobre a été de grande ampleur avec des grèves dans beaucoup d'entreprises, tous secteurs confondus.

Il est nécessaire que chaque salarié, chaque retraité, se mette dans l'action, en grève et exige pour défendre le pouvoir d'achat des travailleurs et des retraités :

- Une augmentation significative et générale des salaires et des pensions, avec un SMIC et des pensions à 2 000 €.
- L'échelle mobile des salaires. L'indexation des salaires sur l'inflation, de façon à ce que toute nouvelle hausse des prix soit automatiquement et immédiatement suivie d'une hausse correspondante des salaires.

LA CGT APPELLE À LA GRÈVE ET MANIFESTATION POUR LES 27 OCTOBRE ET 10 NOVEMBRE PROCHAINS À 14H30 RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE DE CHARTRES SOYONS TOUTES ET TOUS EN GRÈVE DANS NOS ENTREPRISES ET PARTICIPONS EN NOMBRE AUX MANIFESTATIONS DANS LES TERRITOIRES.